



La feuille de vigne

Mandature 2014/2020



La gazette cocumontaise - n°18

www.cocumont-aquitaine.fr

sept2014

L'édito

Notre école en mouvement !

Chères Cocumontaises, chers Cocumontais,

L'année scolaire qui débute est lourde de changements pour les 131 élèves et l'ensemble du personnel de notre Groupe scolaire.

Au rayon des mauvaises surprises, la fermeture de la sixième classe n'a pu être évitée au regard d'une lente érosion des effectifs scolaires. Une mesure qui a donc entraîné des modifications dans la répartition des élèves et un gonflement des effectifs par classe : 26 élèves contre 21 l'an passé.

Mais la bonne surprise est arrivée en toute fin d'année scolaire avec l'obtention, de haute lutte, d'un demi-poste pour une section bilingue français/occitan en maternelle. Bienvenue donc à notre nouvelle collègue, Amélie Lamouroux, qui démontre que l'on peut être (très) jeune et pratiquer la langue de Jasmin ! Autre nouveauté : la réforme des rythmes scolaires vient d'en-

trer en application le 2 septembre 2014, conformément aux vœux de la Municipalité qui avait fait le choix de différer d'un an ce nouveau dispositif.

Ainsi, avec ses cinq classes et demie, l'école de Cocumont se porte très bien ! Au nom de la Municipalité, je tiens à saluer toutes celles et ceux, enseignants, membres de l'association de parents d'élèves, personnels communaux, qui participent à cette vitalité au service de nos élèves, ainsi que tous les membres du Comité de Pilotage qui se sont impliqués dans la réflexion partenariale avec la Municipalité pour la mise en place des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires). Merci également à toutes celles et ceux qui ont cru et qui ont défendu le projet de section bilingue ; la victoire obtenue est le fruit d'une large mobilisation.

Et maintenant, au travail. Et très bonne année scolaire à tous !

Le Maire
Jean-Luc ARMAND

Nouvelle organisation des rythmes scolaires

Dès le 2 septembre 2014, l'école de Cocumont applique les nouveaux rythmes scolaires, dont vous trouverez le tableau ci-après.

	8h50	12h		13h30	14h30	16h30
LUNDI	3h10		pause	NAP	2h	
MARDI	3h10		pause	NAP	2h	
MERCREDI	3h10					
JEUDI	3h10		pause	NAP	2h	
VENDREDI	3h10		pause		2h10	16h

C'est suite à de nombreuses réunions durant l'année scolaire 2013-2014, d'un Comité de Pilotage (composé d'élus, d'enseignants, de parents d'élèves, de représentants d'associations et d'employés municipaux) que ce nouveau planning a été élaboré.

Il a également reçu l'approbation de l'Inspectrice d'Académie.

TOTAL DES HEURES COURS : 15h50 (le matin) + 8h10 (l'après midi)

Chaque semaine, il y a toujours 24 heures d'enseignement obligatoire (dont le mercredi matin) et 3 heures de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) non obligatoires.

Ces NAP sont d'ordre artistique, culturel et sportif ; elles sont encadrées par divers intervenants (animateurs VGA, enseignants hors cadre scolaire, membres d'associations).

Suivant son âge, l'enfant peut choisir entre plusieurs activités par semaine (6 activités quotidiennes, 3 fois par semaine).

A titre d'exemple, les activités proposées entre la rentrée et les vacances de la Toussaint sont théâtre, informatique, musique, relaxation, occitan, sculpture, marionnettes, jeux de société, bricolage, randonnée, basket, journal de l'école.

Tous ces changements représentent un coût important pour la Commune (rémunération des intervenants, transport scolaire, garderie, chauffage du mercredi matin, gestion administrative, ...). Aussi, le Conseil Municipal a-t-il décidé de faire participer financièrement les familles, à hauteur de 0.60 € par activité et par enfant.

Les NAP étant facultatives, un service de surveillance sera mis en place pour les enfants qui n'y participent pas. La garderie municipale continue de fonctionner aux horaires habituels : le matin, de 7h30 à 8h40 et le soir, de 16h40 (16h10 le vendredi) à 18h30, plus le mercredi de 12h à 12h45. Son coût a été ramené de 0.80 € à 0.60 € la séance.

Conseils municipal : comptes rendu de séance

Séance ordinaire du mercredi 18 juin 2014

Le Maire présente le dispositif des nouvelles activités périscolaires applicable à la rentrée 2014.

Les inscriptions à ces NAP seront gérées par la Mairie et devront avoir lieu avant chaque période de vacances, avec paiement pour la période entière.

La tarification proposée par la commission scolaire est de 0,60€ par atelier et par enfant, le coût des intervenants s'élevant à environ 15 000 € par an.

La garderie restera en fonction comme par le passé ; par contre, le tarif passe de 0,80 € à 0,60 €.

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

- * Le maire expose ensuite l'évolution du projet concernant la Vieille Eglise.
La DRAC propose un programme de travaux d'urgence pour un montant de 21 146 € HT.
La délibération décidant l'exécution des travaux est adoptée à l'unanimité.
- * Lotissement des Terrasses de Limoges :
Par acte administratif établi entre Habitalys et la Commune, la parcelle H 906 de 2 a 31 ca et constituant la voirie des logements Habitalys est rétrocédée à la Commune.
Des problèmes d'inondation de garages par fortes pluies ayant été signalés, il est décidé d'attendre une solution avant de signer l'acte.
- * CUI : renouvellement du contrat CUI pour un an, à compter du 01-09-14, concernant Cécilia DUCOS.
Approuvé à l'unanimité.
- * Il est décidé d'embaucher 2 ou 3 jeunes pendant les congés d'été.
- * Questions diverses :
Une convention de mise à disposition gratuite a été établie, pour le terrain appartenant à Mme BENEIX, jouxtant « le terrain de la vierge ».

Séance ordinaire du mercredi 20 août 2014

- * VGA : désignation des élus aux commissions thématiques.
- * VGA / Habitalys / Commune :
Une délibération de principe sera établie, en attente d'une solution concernant les garages inondables.
Christian LABAT est désigné pour signer l'acte de cession de la voirie.
Approuvé à l'unanimité.
- * SCOT Val de Garonne :
Le Maire présente le rapport d'activité et évoque les grandes lignes de la future politique du SCOT :
 - construire à proximité des services,
 - combler les espaces vides des bourgs,
 - construire sur des surfaces réduites.
- * SITS :
Délibération à prendre pour entériner la dissolution du Syndicat

des Transports Scolaires du canton de MEILHAN et accepter le virement de 538 € permettant de clore les comptes.

Adopté par 13 voix pour et 2 abstentions.

- * Projet de construction de logements par Habitalys sur le « terrain LARQUEY », rue de l'Aramon Noir : une esquisse de ce projet comportant 11 logements T2, T3 et T4 a été présentée comme base de réflexion.
- * Devis concernant la Salle des Sports :
 - nouveau traçage du terrain de basket : 1 668 € HT
 - règle des 24/14 secondes : 980 € HTAcceptation des devis par 14 voix pour et 1 contre.
- * Travaux d'urgence à la Vieille Eglise :
La Commune a participé au concours organisé par la Fondation « Vieilles Maisons de France » et se trouve la 4^{ème} dans le classement.
La Fondation pourra verser à la Commune une somme de 5 000 €, à condition d'obtenir 5 000 € de dons. Une souscription publique sera donc ouverte du 20 septembre au 14 novembre 2014.
- * Rythmes scolaires :
Présentation du règlement intérieur élaboré par les membres de la Commission Scolaire.
Approuvé à l'unanimité.
- * Questions diverses :
 - réhabilitation de la station d'épuration : les travaux vont commencer le 8 septembre,
 - ouverture d'un demi-poste de classe bilingue (occitan) et fermeture de la 6^{ème} classe,
 - recherche d'un abri pour stocker le foin donné pour l'âne : un aménagement pourrait être fait en bas du terrain. Jean-Pierre LAGAÜZERE propose d'en être responsable,
 - travaux derrière la Poste, pour gérer les eaux de pluie et donner un accès à la maison de M. CAMPS. Montant des travaux : 2 452 € HTLe Conseil accepte que le Maire signe le devis.

Nouvelles installations dans notre commune :

Nous sommes fiers et heureux d'accueillir dans notre commune deux jeunes professionnelles dans le domaine de la santé et une nouvelle entreprise artisanale:

- **Mme Emilie Faure** médecin généraliste, DU en gynécologie qui s'installe à la maison médicale.
- **Mme Magali Moignard** orthophoniste qui s'installe dans le centre bourg.
- **Bouic PCS** entreprise de Plomberie, Chauffage, Sanitaire.

Réhabilitation de la Station d'Épuration de Cocumont.

Il y a quarante ans, Cocumont fut la première commune du Syndicat à se doter d'un assainissement collectif, le «**Tout à l'égoût**». Il s'agissait à l'époque d'installer un réseau de canalisation capable de collecter les eaux usées du village et de les acheminer jusqu'à l'unité de traitement, la «**station d'épuration**», construite pour l'occasion en contrebas du lotissement du «Pigeonnier».

La station fut mise en service le 1^{er} Octobre 1974. Elle est de type «**Boues activées**», et ses effluents se rejettent dans le Baqueyron.

En 2013, 198 foyers étaient raccordés à l'assainissement collectif.

Au long des années elle est devenue vétuste et ne répond plus aux normes exigées par la nouvelle Loi sur l'eau.

De ce fait le Syndicat des Eaux de la région de Cocumont a engagé les premières démarches en vue de la construction d'une nouvelle station. Le choix du type de station a été particulièrement étudié et adapté aux contraintes inhérentes au site :

- traitement biologique des eaux usées par *disques biologiques*.
- traitement des boues par *lits plantés de roseaux*.



Cette nouvelle unité aura une capacité de 500 équivalent/habitant. Subventionné à 25% par le Conseil Général et à 35% par l'Agence de l'eau Adour/Garonne, le coût pour la commune sera de 256 000 €.

Ces travaux, d'une durée estimée à six mois, débutent courant septembre. Une note d'information sera adressée aux riverains à laquelle pourra être joint un plan de circulation précisant les routes empruntées par les camions pour l'approvisionnement du chantier.

Vieille Eglise : le début d'un effondrement

La Vieille Eglise du cimetière est en passe de voir s'écrouler l'abside centrale du Chœur, comme c'est arrivé à l'église de Briolet par le même processus.

Rappelons que St Jean-Baptiste de Vidalhac a été l'église paroissiale de nos aïeux pendant 800 ans, avant la construction de l'église du bourg en 1868. Les enterrements s'y déroulaient encore il y a moins de 60 ans.



Les 3 absides sont remarquables d'une part par les mordillons de l'abside sud (ils ont disparu pour les 2 autres absides), d'autre part par le cordon de billettes plates en damier qui les entourent au niveau des fenêtres. Côté intérieur, le plafond en cul-de-four comporte des frettes crénelées (rare en agenais) et des peintures très anciennes.

Des travaux urgents sont à faire pour que l'état du mur n'empire pas (il se fissure maintenant au-dessus de la fenêtre) et que les peintures intérieures soient sauvegardées.

Ce projet de sauvetage a été présenté à la fondation VMF «**Vieilles Maisons de France**», fondation qui aide au financement de la restauration de patrimoines en péril. Notre projet a été retenu parmi une quarantaine d'autres. VMF va donc lancer un appel aux dons sur Internet (en mécénat participatif) du 20 septembre au 14 novembre 2014, dons qui seront déductibles du montant des impôts (66% pour les particuliers ou 60% pour les entreprises). Si ces dons atteignent au moins 5 000 euros, VMF y ajoutera une subvention de 5 000 euros. Cela aidera grandement la commune à lancer ces travaux d'un montant estimé à 25 000 euros. Entreprises, particuliers, laissez parler votre cœur et ne laissons pas à l'abandon un lieu qui fut si cher à nos ancêtres.

Les dons peuvent se faire par Internet ou bien apportés à la mairie qui en donnera les modalités. Merci.

* www.fondationvmf.org

NAISSANCES :

Le Conseil Municipal félicite les heureux parents de la naissance de :

- COMBLON Clarys, née le 29 AVRIL 2014 à Marmande
- BRETON Mael Arthur Fabien, né le 04 JUILLET 2014 à Marmande
- BERTHET Léo, né le 22 AOÛT 2014 à Marmande

MARIAGES :

se sont unis pour le meilleur :

- Monsieur DARTHIAL Laurent et Melle JEAN Nelly le 17 MAI 2014
- Monsieur CORDIER Charles Alain Michel Marc et Melle GADRAT Coralie le 02 AOÛT 2014

DECES et TRANSCRIPTIONS de DECES dans la COMMUNE et hors COMMUNE:

Le Conseil Municipal renouvelle ses plus sincères condoléances aux familles à la suite du départ de :

- CLAVERIE Marie Ginette, épouse SAILHAN Jean François Bernard, décédée le 05 JUILLET 2014 à Casteljaloux
- LALANNE François René, décédé le 20 JUILLET 2014 à Lormont

Les dates à retenir

Septembre

Samedi 20 : journée du patrimoine (vieille Eglise)
Samedi 27 et dimanche 28 : tournoi de basket départemental.

Octobre

Samedi 11 : Basket
Dimanche 12 : Loto (Ainés ruraux)
Vendredi 24 : Collecte de sang

Novembre

Samedi 15 : Spectacle (Donneurs de sang)
Dimanche 16 : Loto (Ainés ruraux)
Samedi 22 : « pot de bien venue » aux nouveaux habitants (11 heures)
Dimanche 30 : Vide grenier (Rencontres et Loisirs)

Décembre

Vendredi 5 au dimanche 7 : Téléthon
Samedi 13 : Banquet (Ainés ruraux)
Vendredi 19 : Collecte de sang
Samedi 20 : Noël des pompiers

Une fête à Goutz très réussie !

C'est durant trois jours, les 22, 23 et 24 août que le hameau de Goutz a offert ses festivités. Le vendredi, 42 équipes s'affrontaient au jeu de la belote, le samedi le loto a fait carton plein et les joueurs ont pu se réchauffer avec le tourin. Le dimanche après-midi le concours de pétanque a eu aussi beaucoup de succès, et les randonneurs étaient fidèles au rendez-vous; sans oublier la soirée spaghettis, illuminée d'un beau feu d'artifice et animée par l'orchestre J. M. Cursan.



Les bénévoles de tous âges ont bien travaillé et ont été heureux de voir autant de personnes se rassembler pour cette fête.



Les 5, 6 et 7 décembre 2014, comme les années précédentes, des associations et des bénévoles de Cocumont organiseront des animations pour le Téléthon dans le but de récolter des fonds afin de lutter contre les maladies rares. Toutes les bonnes volontés et idées sont les bienvenues pour réussir cette collecte.

Directeur de la publication : J-L Armand ;
Rédacteurs : Mmes Castagnet, Lafitte, De Luca ; MM Constans, Dupont, Kumurdjian, Tourenne ;
Photos : Lataste ; Kumurdjian ; Tourenne
La feuille de vigne (journal municipal de Cocumont), éditée à 1000 exemplaires, diffusée à titre gratuit à tous les foyers.
Retrouvez-nous sur le WEB <http://www.cocumont-aquitaine.fr> ;
Contact : communedecocumont@wanadoo.fr
Mairie, place des vigneron, 47250 Cocumont. 05 53 94 51 34
ISSN : 2264-8771 - Imprimé par Yesprint.fr

